



Énergie

38e Congrès FNCCR - Septembre 2022 - RENNES

Mardi 27 septembre 2022 - 11h30

INVITÉ: ENEDIS

Intervention de Marianne LAIGNEAU, Présidente du directoire d'Enedis





Animation par Jean-Michel LOBRY

Xavier PINTAT Président de la FNCCR

Marianne LAIGNEAU Présidente du directoire d'Enedis

Xavier PINTAT

Président de la FNCCR

Madame la présidente,

Un des rituels très attendu et important des congrès triennaux de notre Fédération est ce moment d'échanges avec la Présidente du groupe EDF. Nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir parmi nous. Nous le sommes d'autant plus que ce 38e congrès est le premier pour vous. Il est inscrit dans un contexte énergétique exceptionnellement tendu. Nous sommes confrontés à un changement climatique fondamental. Simultanément, la guerre en Ukraine engendre des tensions et des incertitudes très élevées sur les marchés énergétiques, alors que nos économies commençaient à se relever de deux années de pandémie. La convergence de ces éléments pourrait donner l'impression d'injonctions contradictoires. Il faudrait minimiser les coûts de revient des entreprises alors que les tensions inflationnistes sont fortes. Simultanément, l'amélioration de l'indépendance énergétique française et européenne est devenue impérative, politique et stratégique, avec comme impératif une diminution drastique des distributions de gaz. Le secteur de l'électricité occupe une place centrale dans ces problématiques, car l'électricité est le facteur privilégié des énergies renouvelables décarbonées.

De surcroît, le développement de certains usages spécifiques de l'électricité, comme l'informatique, internet, accentuent davantage le positionnement stratégique du réseau électrique. Les réseaux de distribution d'électricité se voient attribuer des missions essentielles, à côté du réseau de transport. Outre la mission historique d'alimentation des consommateurs résidentiels, il leur incombe d'acheminer l'énergie produite par les installations d'énergies renouvelables, et de concourir via les smartgrids à l'équilibre local. Les contraintes actuelles sur notre approvisionnement national en énergie mettent en exergue la responsabilité des GRD dans la mise en œuvre de délestage nécessaires dans certaines configurations. Pour faire face à ces défis, les autorités organisatrices représentées par notre Fédération et Enedis bénéficient depuis la fin 2017 de la précieuse référence de notre modèle national de contrat de concession.

Vous allez sans doute, Madame la Présidente évoquer très largement le déploiement de celui-ci sur les territoires. Enedis, France Urbaine, notre Fédération peuvent se réjouir d'avoir pu fournir aux acteurs de distribution d'électricité cet outil de balisage sur le long terme qui nous donne un minimum de visibilité et de stabilité dans un paysage instable, voire tourmenté.

Cela permettra aux maîtres d'ouvrage que nous sommes de continuer à investir en bénéficiant de l'éclairage particulièrement bienvenu des schémas directeurs des programmes pluriannuels d'investissement. Mais il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers, la relation contractuelle est exigeante, elle doit être entretenue et améliorée au fil du temps en tirant les leçons de l'expérience et du monde nouveau qui est la transition énergétique. Les AODE alertent régulièrement la FNCCR sur la persistance de problèmes allant parfois jusqu'à saisir la commission de conciliation. Les enjeux de transparence des données comptables et financières traduisent la réalité des droits de propriété et des attributions de régulation locale des AODE.

Lors de notre congrès de Nice en 2019, nous avions fait part de nos inquiétudes quant au projet Hercule sur la restructuration d'EDF. Les AODE représentées par notre Fédération sont viscéralement attachées à la préservation de l'attribution de la propriété des réseaux de distribution pour les collectivités locales, mais aussi par la préservation du caractère public du groupe EDF et en particulier d'Enedis et de leur ancrage dans les valeurs du service public. Les circonstances ont poussé le gouvernement à différer cette mise en œuvre. Nous réitérons notre demande de sanctuarisation d'Enedis comme opérateur public de la distribution d'énergie.

Je voudrais remercier encore une fois Madame la Présidente d'avoir accepté de venir nous présenter votre vision sur ces différents aspects.

Jean-Michel LOBRY

Elle doit être entretenue avec cet appel à préserver le caractère public du service. Bienvenue à vous Madame

Marianne LAIGNEAU

Présidente du directoire d'Enedis



Cher Xavier PINTAT, Monsieur le président du congrès, mesdames et messieurs les présidents, élus et directeurs, je suis ravie à la fois d'être là avec vous pour ma première participation à un congrès de la FNCCR et de m'inscrire dans ce moment féminin du congrès. Vous avez placé ce congrès sous une ambition stimulante, audacieuse, que je fais volontiers mienne.

En tant que présidente du directoire et pour l'équipe de direction d'Enedis, ce congrès est celui de l'alliance et de la confiance. Cette confiance nous semble clé pour renouveler et relever les défis de la deuxième électrification de notre pays. Nous sommes à l'aube de cette nouvelle France électrique dans laquelle le réseau public de distribution, votre réseau, devient la véritable colonne vertébrale de la transition écologique. Votre congrès s'inscrit aussi dans un temps inédit, celui des crises, des ruptures majeures. Cela a été largement évoqué. Je sais que nous partageons la même conviction, celle que le modèle concessif français avec sa double approche nationale et locale nous donne tous les atouts pour être au rendez-vous de ces défis et pour faire de ces crises une opportunité pour transformer notre société vers plus de sobriété, plus de résilience, plus de services et moins de carbone.

Je veux partager avec vous trois convictions : quels sont les enjeux majeurs que nous avons à relever ensemble, quels sont les atouts dont nous disposons pour cela et quels sont la méthode et le travail conjoint qu'il nous reste à mener dans les mois et les années qui viennent.

Premier enjeu : maîtriser les prix de l'énergie

Les enjeux que nous avons à relever sont colossaux et mettent en lumière le rôle essentiel que joue le réseau public de distribution d'électricité, dans un contexte législatif national et surtout européen. Le premier enjeu est celui de la maîtrise des prix de l'énergie pour nos concitoyens, nos entreprises, nos collectivités. Le TURPE fait partie de la facture finale du consommateur, avec des prix de fourniture d'électricité qui ont atteint durant l'été des pics de 1500 €/ MWh. Cette hausse est brutale et de grande ampleur. Elle pose des guestions structurelles, tant au niveau national qu'européen qui vont, je l'espère, être traitée très prochainement par le gouvernement et par la commission de régulation. Enedis n'est ni producteur ni fournisseur d'électricité. Il a des missions, mais il se fixe une performance extrêmement forte de productivité opérationnelle pour limiter l'impact de ces hausses sur la facture de nos clients. En simplifiant, en innovant ou en utilisant à plein les potentialités de Linky en matière de données de consommation, pour permettre une véritable citoyenneté de la sobriété et faire le plus possible économiser l'énergie. Il s'agit de notre contribution à l'échelle de notre responsabilité à la maîtrise des hausses tarifaires et c'est la responsabilité d'un grand opérateur national industriel que nous sommes.

Second enjeu : pérenniser l'alimentation électrique

Le deuxième enjeu est le passage de l'hiver prochain et sans doute de l'hiver suivant. Nous travaillons à un dispositif avec les pouvoirs publics, avec RTE et avec les fournisseurs. Dans ce dispositif nous aurons une attention particulière à la qualité de l'information qui sera transmise aux clients, aux territoires et aux AODE. Nous ferons tout pour éviter la profondeur d'éventuels coupures temporaires en contribuant aux appels à la sobriété du gouvernement et en activant différents leviers comme les baisses ciblées de tension de guelques pour cent sur le réseau, le pilotage des signaux tarifaires et l'amélioration des dispositifs de prévenance des consommateurs et à encourager aux écogestes, tout cela en lien avec les différents fournisseurs. À court terme, il s'agit aussi pour nous de la nécessité de raccorder un maximum d'unités de production décentralisées au réseau d'ici l'hiver, en particulier les projets d'ENR. Plus généralement, au sujet du raccordement, j'ai pris l'engagement dans le projet industriel et humain qu'Enedis construit avec les équipes et les élus, de diviser par deux les délais de raccordement. Cela a conduit à une hausse des moyens financiers et humains consacrés à cette activité. Nous sommes dans un contexte de forte croissance.

Troisième enjeu: accélérer la transition écologique

Le troisième enjeu est l'accélération de la transition écologique dans les territoires. Ce qui nous attend est un changement de braquet sur les véhicules électriques et les installations de recharge. Nous avons besoin de mettre ensemble en œuvre un véritable plan Marshall de la mobilité électrique. Nous avons en France 900 000 véhicules hybrides ou totalement électriques. Les prévisions envisagent un parc de 17 millions de véhicules pour 2035, ce qui suppose d'équiper massivement la voirie, les autoroutes et l'habitat collectif, puisque c'est là que se situe 90 % de la recharge du véhicule électrique. Je suis ravie que le décret dit « colonne horizontale » vienne d'être publié, puisqu'il y a un gisement dans les 180 000 copropriétés qui représentent 7 millions de places de parking, aujourd'hui équipées à seulement 2%.

Ce que nous vivons est un changement d'ampleur quant au déploiement et au raccordement des énergies renouvelables, qui sont avant tout des énergies locales. Aujourd'hui, 95 % des énergies renouvelables éoliennes et solaires sont connectées au réseau de distribution opéré par Enedis. Seules les très grandes installations éoliennes en mer sont raccordées au réseau de transport. 95 % représentent 576 000 sites de production renouvelable, dont 180 000 sites d'autoconsommation individuelle ou collective. Nous devons faire face à un doublement de ce déploiement des énergies renouvelables et passer de 2,5 GW raccordés par Enedis en moyenne par an à 5 GW.

Quelques chiffres, en 2019, nous avons fait plus de 30 000 raccordements en injection. A la fin 2021, nous en étions à 58 000 raccordements, et près de 80 000 à fin 2022, soit une multiplication par trois en quelques années, et autant en 2025 et en 2030. Enedis répond présent à ce grand défi industriel, technologique, écologique, humain qui mobilise l'ensemble des acteurs de la filière électrique, les équipes d'Enedis, mais aussi celles des AODE et les entreprises prestataires et partenaires dans les territoires. Cela passe aussi par une coopération renforcée avec RTE et les producteurs d'EnR pour prioriser nos actions, notamment dans les postes sources, qui sont à saturation.

Le troisième défi est la fin programmée des combustibles fossiles et le fait que l'électricité décarbonée a vocation à remplacer les énergies fossiles dans tous les usages où il est possible d'électrifier les usages, le transport, le bâtiment, le chauffage. L'électricité représente 25 % de la consommation finale d'énergie en France, elle devrait passer à 55 % en 2050. Ces défis et ces éléments démontrent que le réseau public de distribution d'électricité est au cœur des enjeux de la transition écologique.

Des atouts pour relever les défis et répondre aux enjeux

Tout d'abord l'atout de la confiance partagée et renouvelée. Que de chemin parcouru depuis le Congrès de Nice en 2019! Nous sommes collectivement au rendez-vous de ce défi puisque, comme le président Xavier PINTAT l'a rappelé, plus de 300 contrats de concession ont été signés en 4 ans ce qui représente un peu plus de 90 % du volume contractuel sur la base de l'accord de 2017 pour des durées moyennes de 30 ans. Cela démontre la pertinence du modèle de 2017, celui du cahier des charges négocié avec la FNCCR, mais également avec France Urbaine et EDF. Et nous aurons le plaisir lors de ce congrès de signer avec le président du syndicat de la Nièvre. Toutes les grandes métropoles ont eu leur contrat de concession renouvelé.

Cela n'a pas toujours été simple au plan national et local avec la recherche d'équilibre entre cohésion nationale et la prise en compte des spécificités et des histoires de vos territoires. Nous avons réussi à le faire et j'ai une très forte confiance dans le fait que nous allons aboutir très prochainement dans les négociations des moins de dix contrats syndicaux qu'il reste à renouveler. Je me félicite du nombre de conventions de transition écologique que nous avons signées en même temps que le renouvellement des contrats de concession.

Le plus important est l'avenir, car la signature du contrat n'est que le point de départ de la mise en œuvre commune des engagements et des obligations. Notre rôle est désormais de les faire vivre ensemble, qu'ils soient notre priorité commune. A travers notamment le renouvellement de PPI déjà signés ou en cours de négociation.

Le deuxième atout est la stratégie et la puissance d'investissement. En 2022, Enedis aura investi plus de 4 milliards d'euros, soit un chiffre en hausse constante depuis 15 ans. Le réseau dont vous êtes le propriétaire et que nous gérons, est égal à 35 fois le tour de la Terre, c'est le plus grand réseau européen de distribution d'électricité. Tous les quatre ans, nous construisons un nouveau tour de Terre et nous rénovons un tour de Terre. Nous avons actualisé notre vision de nos investissements nécessaires à 2040. Ces investissements sont nécessaires pour réaliser à la fois la transition écologique et moderniser et renforcer les réseaux. Ils s'élèvent à 96 milliards d'euros, ce qui nous fait passer de 4 milliards d'investissements par an à plus de 5 milliards par an dans les années qui nous séparent de 2022 à 2040. Je communique ce chiffre pour la première fois.

Ces investissements vont servir à accélérer la transition écologique, plus de renouvelable, plus de mobilité électrique, plus d'usage de l'électricité. En second lieu à renforcer la qualité de fourniture et la résilience des réseaux face aux aléas climatiques.

Les Français bénéficient d'un réseau de distribution disponible à 99,99 % du temps. C'est ce que nous appelons notre critère B. Le critère B s'élève à 56 minutes à fin 2021 et il est en amélioration constante depuis cinq ans. Nous souhaitons durablement le maintenir en dessous de 60 minutes tout en renforçant la résilience du réseau et en poursuivant nos actions en investissement, en maintenance et en exploitation. Ces investissements vont d'abord cibler le réseau HTA. Il y a des programmes ciblés sur la HTA souterraine avec la résorption progressive des CPI et des synthétiques premières générations antérieures à 1982. Ils vont aussi cibler la mise en œuvre de notre plan aléas climatiques et la rénovation programmée, pour dépasser 9 000 km par an dès 2028. Enfin, la fiabilisation de nos postes sources qui vont vers le tout numérique en 2035. Nous n'oublions pas le réseau basse tension qui passera par la quasi-éradication des fils nus. Cela conduira à supprimer plus de 25 000 km de fils nus d'ici 2035, soit la quasi-totalité du stock et donc à diminuer très fortement les incidents. Avec cette trajectoire d'investissements ambitieuse et en très forte compression, d'ici 2040 nous entendons rester engagés durablement à vos côtés pour améliorer vos réseaux, pour les adapter aux défis du changement climatique tout en maintenant le service rendu aux usagers. Avec 4 milliards d'euros d'investissements par an et bientôt 5 milliards d'euros, Enedis est l'un des premiers investisseurs en France, qui pourvoit aux emplois directs de 36 000 salariés et à 54 000 emplois indirects, dont 50 % dans des entreprises de moins de 50 salariés.

Le dernier atout pour réussir cette accélération est l'innovation. La Bretagne a été précurseur dans le déploiement de Linky et des smart grids. Aujourd'hui, plus de neuf foyers français sur dix sont équipés du compteur communicant Linky. Un programme industriel déployé en temps et en heure et un peu en dessous du budget prévu. Aujourd'hui, on mesure à quel point ce compteur communicant est un atout essentiel pour la qualité de service du client, pour la transition écologique et pour l'intelligence du réseau. Je voudrais vous en remercier, car, sans votre appui, sans l'appui des maires, des pouvoirs publics, rien n'aurait été possible. Vous avez noté la communication active que nous faisons pour promouvoir les usages de Linky dans le cadre de la sobriété, en particulier avec notre application Enedis à mes côtés qui compte aujourd'hui 3 millions d'utilisateurs.

L'innovation, c'est piloter plus d'énergies intermittentes, les intégrer dans des boucles d'équilibre de plus en plus local. C'est se transformer vers un véritable gestionnaire du système de distribution et ne pas oublier les flexibilités que nous développons. Nous avons été désignés par l'index Smartgrid de Singapore Power, opérateur de réseau de distribution le plus intelligent n° 1 mondial. Nous étions 15e il y a trois ans, parmi 80 opérateurs de réseaux de distribution venant de 37 pays. C'est une véritable reconnaissance et une fierté de l'ensemble de la filière française des smart grids qui a su s'appuyer sur des élus pionniers et engagés, sur des écosystèmes et des acteurs de l'innovation dans les territoires dont certains sont fédérés dans l'association Think Smartgrids que je préside depuis deux ans, sans oublier les pôles de compétitivité ou encore la French Tech.

Je profite de ce passage sur l'innovation pour vous inviter à découvrir le stand Enedis et les nombreuses innovations qui y sont présentées. Un panel de solutions comme Capten, la cartographie des capacités des réseaux pour accueillir des raccordements renouvelables et mieux vous accompagner dans la planification territoriale, le nouveau portail Collectivités locales et le dispositif Prioréno pour aider à la décision en matière de rénovation énergétique quittant les phases d'expérimentation pour aller vers l'industrialisation et également tout ce que nous faisons en matière d'Open Data.

La puissance d'innovation que permet un industriel de taille nationale peut mobiliser de l'expertise, des capitaux, un réseau industriel pour peser au niveau national, européen, voire mondial.

Mais ces innovations ne sont rien si elles ne partent pas de vos attentes, des besoins de nos territoires et des habitants. Le président de la Région a félicité tout à l'heure Mégalis. Nous sommes partenaires de la région pour accélérer le déploiement de la fibre optique. Ces innovations sont également source d'emplois.

Je voudrais conclure avec la méthode et le travail restant à faire. La méthode sera celle que j'ai souhaité appliquer dès mon arrivée à la direction d'Enedis. Tout d'abord, l'écoute des parties prenantes, les AODE, les clients, les acteurs des territoires, les équipes internes et les partenaires sociaux. Puis, le dialogue permanent avec les fédérations, en premier lieu avec la FNCCR, dans la confiance et la transparence avec les acteurs de l'État. Les engagements contractuels, l'engagement à explorer de nouvelles solutions, l'engagement à préserver et à conquérir ce qui fait le socle d'un service public moderne et solidaire auquel nous sommes tous attachés.

Les équipes de la FNCCR et d'Enedis ont beaucoup travaillé depuis le Congrès de Nice. Nous pouvons citer l'accord de méthode sur l'inventaire détaillé et localisé des branchements, l'accord sur la cartographie ou le guide de conception des ouvrages qui est finalisé. De nombreux sujets sont en cours de travail, mais nous avons surtout devant nous de nombreux sujets que nous ne connaissons pas encore, avec la sobriété, avec l'évolution d'environnement légal, réglementaire et des attentes sociales, sociétales, technologiques, environnementales, ce qui nécessitera de l'agilité pour délivrer des solutions qui seront inédites.

Vous avez de nombreuses questions concernant l'avenir d'EDF et vous considérez ne pas avoir été suffisamment associés aux réflexions sur le projet Hercule en tant que propriétaires des réseaux. Vous aurez l'occasion d'échanger avec le président du groupe EDF, M. Jean-Bernard LEVY demain. Au niveau de ma responsabilité, j'aimerais ne pas me focaliser sur l'organisation du groupe EDF, mais définir avec vous les conditions de succès pour qu'Enedis soit au rendez-vous avec vous des enjeux immenses que nous venons de partager :

- Avoir un projet qui soit celui d'une entreprise publique qui exerce des missions de service public en croissance et qui fait du réseau de distribution la colonne vertébrale de la transition écologique. À cet égard, la renationalisation en cours du groupe EDF, montre l'attachement et l'importance que l'État actionnaire accorde à ce réseau de distribution;
- Financer les investissements en croissance avec plus de 5 milliards d'euros par an à venir. Ainsi, disposer d'un cadre régulateur stable et incitatif à l'investissement. C'est tout le sens du dialogue que nous avons avec la CRE, dont je salue la présidente;
- Avoir une maison-mère alignée sur une vision industrielle de moyen et long terme. Je tiens ici à remercier le président du groupe EDF, M. Jean-Bernard LEVY, pour le soutien qu'il a toujours manifesté durant ces huit années de mandat aux investissements d'Enedis qui représentent plus du quart des investissements du groupe EDF chaque année;
- Dans une relation de confiance avec les AODE au sein d'un modèle national local fondé sur la péréquation qui est gage d'inclusion, de lutte contre la précarité énergétique et de continuité territoriale.

Cher Président Xavier PINTAT, mesdames et messieurs les élus, voilà en quelques mots ce que je souhaitais vous dire à l'ouverture de votre congrès et les travaux auxquels nos équipes régionales et nationales, celles d'Enedis, vont contribuer avec enthousiasme dans les

différents tableaux. Les 38 000 femmes et hommes d'Enedis, qui incarnent cette entreprise au quotidien, ont la passion et la fierté de vous servir et de servir avec vous la diversité des territoires que vous représentez. Je l'affirme d'autant plus que, durant ces trois dernières années marquées par une crise sanitaire sans précédent, Enedis a été au rendez-vous de nos missions, Enedis est restée à vos côtés pour garantir l'alimentation électrique des services essentiels de la nation, en dépit des différents confinements. Plus que jamais nous avons besoin d'un service public responsable fort, mais aussi agile et réactif et performant. Nous sommes ensemble dans cette maison commune qui est le service public. Je vous remercie pour votre attention, je suis à votre disposition pour répondre à vos questions maintenant ou durant les trois jours du Congrès.

Jean-Michel LOBRY

Merci Madame LAIGNEAU.

JE VOUS PRÉSENTE GUY HOURCABIE, VICE-PRÉ-SIDENT DE LA FNCCR ET PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE L'ÉNERGIE DE LA NIÈVRE.

Guy HOURCABIE

Vice-président de la FNCCR, Président du Syndicat de l'énergie de la Nièvre

Nous avons travaillé plusieurs années sur ce contrat de concession qui se répand aujourd'hui sur tous nos territoires. Ce contrat a été long et a été difficile à mener à son terme, parce que nous avions des valeurs les uns et les autres et nous devions arriver à les intégrer dans ce document. Nous avons été jusqu'au bout de ce que nous pouvions afin d'obtenir un contrat de consensus qui couvre les différentes problématiques rencontrées par nos adhérents aux profils variés. Lorsque nous étions bloqués, nous avions pris la précaution de mettre des clauses de revoyure dans le contrat qui avaient un certain délai pour s'appliquer. Un comité de suivi avait été mis en place pour avancer sur ce genre de blocages. Nous sommes maintenant au terme de ces échéances et nous allons retravailler dessus. Il y a quelques mois nous avions des difficultés à nous coordonner avec nos alter ego de France Urbaine. Mais cela devrait s'arranger.

Les premiers contrats qui se sont signés arrivent maintenant au bout de leur premier PPI. Le premier s'est passé dans de bonnes conditions. Le renouvellement vers un deuxième PPI paraît un peu plus compliqué. Certains regrets se sont faits jour et sont remontés par certains

de nos collègues. Il faudra que nous retravaillions ensemble sur ce point. Nous savons que la situation est compliquée, mais nous avons besoin de confiance et nous allons continuer à travailler en confiance.

Vous avez cité la Nièvre, un département que je connais. Ici aussi, la conclusion du contrat de concession a été un peu difficile et longue. Je n'ai pas été un interlocuteur facile, mais il était important de se parler. J'avais émis l'obligation que ce qui valait pour la Nièvre devait s'appliquer partout ailleurs.

Jean-Luc DUPONT

Vice-président de la FNCCR, Président du Syndicat d'énergie d'Indre et Loir

Madame la Présidente, on ne peut qu'être d'accord avec vous sur le TURPE. Vous avez évoqué vos efforts sur la productivité de façon à minorer l'impact sur la facture de nos concitoyens. Nous avions déjà, avec la FNCCR, fait d'autres propositions pour faire en sorte que les investissements soient le plus efficients possible. Je rappelle que le TURPE ne sert qu'au réseau et que la rémunération des actionnaires et la remontée des dividendes de la filiale vers la maison mère peuvent encore s'interroger dans un contexte de tension du prix de l'énergie. Dans un modèle monopolistique régulé dans lequel exerce Enedis, sans concurrence de fait, les pages de publicité dans la presse quotidienne régionale ou le sponsoring du Tour de France, sont-elles pertinentes, sachant que de telles dépenses pèsent in fine sur la facture de l'usager?

Sur les territoires expérimentaux qui ont déployé le compteur Linky, je note votre communication afin que les usagers se saisissent de l'opportunité de visualiser leurs consommations et de bien en comprendre les enjeux. Un des principaux vecteurs était de pouvoir transmettre aux AODE que nous sommes des données chiffrées qui permettaient d'aller vers plus de préventif que de curatif dans le pilotage et l'investissement des réseaux. Sur ce point, depuis plus de dix ans où les premiers compteurs se sont installés, je reste sans réponse à un grand nombre de questions.

Concernant les mobilités électriques, vous avez pointé l'enjeu du transfert de la décarbonation, de la mobilité, nous sommes tous d'accord sur le sujet. On peut s'interroger sur la courbe qui est donnée et sur les 17 millions de véhicules à l'horizon 2035. Vous avez pointé les difficultés des postes qui sont saturés. Nous-mêmes, AODE, voyons les difficultés de raccordement qui vont poindre. La transition est loin d'être acquise. La question de la disponibilité

de l'énergie devra effectivement être mise en avant.

Enfin vous êtes intervenue sur les investissements et l'annonce des 96 milliards d'euros qui étaient dégagés. On ne peut que se satisfaire de ces annonces, mais, dans le contexte actuel, lorsqu'on signe un contrat sur 30 ans, la respiration est plutôt une asphyxie locale et j'aimerais que l'on change de braquet pour aller vers un vrai dialogue qui doit s'instaurer entre deux partenaires sur ce sujet. Sur ces investissements et les 96 milliards d'euros, j'espère que nous pourrons avoir des garanties dans nos SDI/PPI, sur la courbe de ces investissements. En effet, il en va de l'avenir de nos contrats de longue durée et dans le monde actuel, avec les charges qui pèsent sur le groupe, il n'est pas garanti que demain ces moyens seront conservés.

Marianne LAIGNEAU

Présidente du directoire d'Enedis

Je vous remercie de vos interpellations. Sur la distribution, vous avez mentionné les données et leur mise à disposition. Cela a été effectivement un sujet de friction pendant des années avec certaines AODE, mais nous avons beaucoup progressé dans la mise à disposition de l'ensemble des données pertinentes. Nous sommes un des plus grands producteurs de données en open data. Cet après-midi, vous aurez le plaisir d'avoir une présentation de notre nouveau portail « Collectivités locales » sur lequel vous trouverez des solutions fondées sur les données de consommation collectées globalement par le compteur Linky pour vous aider à mieux piloter et développer, avoir une vision plus complète. Nous essayons de répondre sur les équilibres de votre territoire.

Sur les postes saturés, à savoir les endroits de développement des énergies renouvelables dans des territoires plutôt ruraux, car il y avait peu de consommateurs, c'est là que se développent plus facilement ces énergies renouvelables. Ce sont des développements de projets de petite taille. Notre précédent record de raccordement d'énergie renouvelable était de 2,5 GW en 2018 pour 20 000 installations et en 2021, 3,7 GW pour 60 000 installations. Je pense qu'en 2022, malgré la crise d'approvisionnement en matériel, nous serons à ce même résultat ou plus, mais pour 70 000 à 80 000 installations. Il y a ainsi de plus en plus de petits projets solaires indispensables pour faire la transition écologique. Nous sommes très engagés à raccorder le plus vite possible ces projets. Les équipes Enedis sont fortement mobilisées, mais il faut construire une ligne à haute tension RTE, ce qui prend entre 8 à 10 ans, et des postes sources supplémentaires Enedis.

Ma question est de savoir quelle est notre vision partagée de la planification écologique de ces investissements sur le territoire. Je pense que là est le travail en commun que nous avons à mener ensemble dans les mois et années à venir.

Partenaires, respiration locale, sont toute la beauté de ce modèle de distribution publique qui combine tous les avantages d'une vision industrielle et nationale en termes d'investissements, d'aménagement du territoire, de moyens humains et de compétences. Rien de tout ce dont nous avons parlé ne se fait sans d'abord des compétences humaines, avant même de parler de technologie, avec la réponse à des solutions locales. Je lisais le quotidien Paris-Normandie ce matin et je voyais un directeur général de service qui a qualifié Enedis de partenaire. Je suis extrêmement fière et heureuse quand une AODE qualifie Enedis de partenaire, car là est bien notre ambition avec des équilibres qui ne sont pas toujours faciles à trouver, qui font l'objet de désaccords, de discussions, de négociations, pour rester dans un équilibre qui soit aussi celui de la continuité entre les territoires et qui n'oppose pas les métropoles.

Enfin sur les investissements, nous en sommes à discuter des nouveaux PPI. Une vingtaine sont en cours de négociation et il y a un deuxième volume de renégociations à venir. Nous ferons cela avec beaucoup de sérieux à partir du bilan des premiers PPI. Mais je voudrais rappeler que tout n'est pas dans les PPI. Quand la tempête Alex prive 15 000 Français d'électricité, nous en réalimentons le plus vite possible 12 000 et il en reste 3 000 qui n'ont pas d'électricité. Là, Enedis se transforme en plus grand loueur d'hélicoptères en Europe pour livrer des groupes électrogènes le plus vite possible à ces 3 000 clients. Je suis allée moi-même sur le terrain avec mes équipes et il y avait l'armée, la gendarmerie, les pompiers, la protection civile, les services de l'État et de la métropole et de la municipalité et Enedis comme opérateur de service public. Nous avons dépensé en dix jours deux ans du chiffre d'affaires des clients coupés.

Cela n'était pas prévu dans le PPI. Aujourd'hui, nous reconstruisons 80 km de réseaux. Nous sommes engagés à reconstruire ce réseau d'ici la fin 2022 pour 15 millions d'investissements qui n'étaient pas non plus dans le PPI. Il faut ainsi combiner la vision locale, mais aussi le fait que nous sommes dans un système national avec de la solidarité, de la péréquation qui nous permet d'aider les Français lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Éric GUÉRIN

Président du Syndicat d'énergie de l'Oise

Le contrat de concession qui nous lie n'est pas une fin, mais un commencement. La respiration locale a été parfois un peu amère, mais nous avons su trouver des innovations, et c'est le thème du Congrès qui nous réunit. Le territoire de l'Oise a été précurseur dans certains sujets. Rien n'est perdu. Nous devons travailler ensemble et nous, AODE essaierons d'être vigilants.

Bruno BETHENOD

Territoire d'énergie Côte D'or (SICECO)

Nous n'avons pas achevé notre négociation en raison d'un différentiel de 200 millions d'euros, lié à des règles comptables qu'Enedis impose à des directions régionales. Ce qui fait que le taux de renouvellement de certaines infrastructures ne passe pas. Je suis d'accord sur la confiance et pour être partenaire, mais parfois, le partenaire souffre de quelques oublis. Je crois que, par rapport aux syndicats, il faut que le regard d'Enedis soit plus conciliant et soit moins affirmatif dans des règles comptables qui vous permettent de vous astreindre de certains investissements qui, pour nous, sont importants.

Le département de la Côte-d'Or déploie la fibre, mais il y a le problème de la portance des poteaux en appuis communs. En Côte-d'Or, chez Enedis, une seule personne est là pour faire les calculs! Le département a compris que c'était un goulot d'étranglement lié à des moyens humains. Il a donc proposé de financer un ou deux postes supplémentaires pour gagner en efficacité. Cela a été refusé. Nous prenons du retard partout. Lorsque je suis en réunion et que nous parlons du raccordement sur des poteaux électriques, on ne me parle que d'Enedis... Le temps de raccordement est trop important, pénalisant les déploiements. J'ai bien entendu vos propos Madame la Présidente mais pour moi il s'agit plutôt d'un rêve par rapport à ce que nous vivons aujourd'hui. Merci de le corriger.

Marianne LAIGNEAU

Présidente du directoire d'Enedis

Merci de votre intervention, le contrat de la Côte-d'Or fait partie des dix contrats en cours de négociation et j'espère que la transparence et le dialogue nous permettront d'avancer. Sur les règles comptables, Enedis est une entreprise qui a des règles comptables, dont les comptes sont certifiés. Ce sujet est technique par rapport à l'ensemble des enjeux colossaux de notre

partenariat. La fibre est un sujet qui me tient à cœur. Enedis n'est pas responsable du déploiement de la fibre optique sur le territoire français, mais fait tout ce qu'elle peut pour aider à son déploiement, notamment en mettant à disposition aux opérateurs qui le souhaitent nos supports, le tout en respectant la sécurité des intervenants, la réalisation des études technico-économiques, et le respect des conditions économiques. Ces conditions sont réunies la plupart du temps. Une centaine de personnes travaillant au sein d'Enedis font en sorte que le déploiement de la fibre optique se passe au mieux.

Nous restons dans le dialogue et l'écoute. Sur beaucoup de sujets, nos positions ont évolué. Le cahier des charges de 2017 est un équilibre et le fruit de longues négociations qui ont duré plusieurs années. Chacune des parties a fait des efforts et n'a pas eu tout ce qu'elle souhaitait. Il faut ainsi garder en tête l'équilibre global de ce contrat. Notre porte reste toujours ouverte et nous avons énormément de réunions avec la FNCCR et cela va continuer.

Xavier PINTAT

Président de la FNCCR

Je voudrais remercier la Présidente du directoire d'Enedis de ses réponses précises. Je voudrais au travers de votre intervention, remercier ceux qui sont nos interlocuteurs. Les défis à relever sont immenses et la transition énergétique ne s'invente pas du jour au lendemain. Le contrat de concession nous permet de relever une partie de ces défis, mais il contient aussi des clauses de suivi et de revoyure qui sont très importantes. La vision partenariale du service public que nous avons les uns et les autres doit nous permettre de relever ces défis dans les meilleures conditions. Enedis est le garant de cette péréquation si chère à la FNCCR.

Jean-Michel LOBRY

Merci.

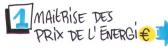


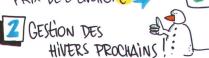




UNE OPPORTUNITÉ!

OBjectifs:





















ANTICIPATION - The





PLANIFIC ALION

ECOLOGIANE À MENER EN

PARLENAIRES















* SŁRAŁĘGIE D'investissements:













38^e Congrès FNCCR

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2022 RENNES - BRETAGNE